



Les relais de PRÉVENTION

*Formez un ou plusieurs
salariés c'est :*



Rendre les acteurs de
l'entreprise moteur de la
prévention en santé au travail



Être le lien avec RST pour la
prévention des risques dans
son entreprise



POUR LE SALARIÉ FORMÉ

Le relais de prévention est l'interlocuteur de RST pour la prévention des risques dans l'entreprise. Il se forme progressivement, identifie les priorités d'action et contribue à faire de l'entreprise un « lieu de santé ». Il échange avec une plateforme et favorise le bien-être de tous.



POUR L'ENTREPRISE

Une démarche gagnante pour tous : réduction des risques et des coûts liés aux accidents du travail, amélioration des conditions de travail et de la productivité, préservation du capital humain et valorisation de l'engagement de l'entreprise au sein du réseau des Relais de prévention.

DEVENIR RELAIS DE PRÉVENTION

Formez des référents sécurité parmi vos salariés et vous-même à devenir acteurs de la prévention afin de renforcer la vigilance collective face aux risques professionnels dans votre entreprise.

Le futur relais doit suivre et valider 4 modules de formation d'une demi-journée :

*Sécurité et prévention dans l'entreprise
Du document unique au plan d'action
Méthode de gestion des accidents du travail
Mise en situation - Outil de réalité virtuelle*